



Mes parents se sont fais arnaquer de 1050e, que faire??!!!!

Par **Damien56000**, le **21/08/2019** à **23:23**

Bonjour,rnrnMes parents se sont fais arnaqué sur le Boncoin avec les tickets TRANSCASH. Mon père avais remarqué une remorque à vendre et il était vraiment intéressé, il appella la personne et parle de la remorque et la personne lui dis que le seul moyen de paiement qui souhaite c'était par TRANSCASH, la personne lui dis que c'est des tickets qui trouveront en bureau de tabac ou PMU, mes parents ne connaissant pas se moyen de paiement là vont chercher alors les tickets au tabac avant d'aller voir la remorque.rnrnMais avant d'aller voir la remorque mes parents on fais l'erreur d'envoyé une photo des 4 tickets 2x 500e et 2x50e à la demande de celui ci. Les tickets se chevauchant croyant bien faire, la personne en question à reussi avec toute les combinaisons possible à utiliser trois des quatres tickets. Et ne donnant plus de nouvelle évidemment par la suite. Mes parents ne connaissant très peu internet, l'utilisais très peu et n'étant au courant de ce qu'il était en train de faire. Je n'ai pas pu intervenir malheureusement, car je savais directement que c'était une arnaque quand il m'en parlais juste après avoir fais ceci. rnrnAvec mon frère on était obligé d'aller acheter une carte bancaire TRANSCASH pour pouvoir y déposé les sous dessus. On a reussi que un ticket à 50e... les autres étaient déjà utilisé..rnrnLe soucis c'est quelles sont les démarches à suivre? Porté plainte, ok mais vont t'ils pouvoir se faire remboursé un jour? rnrnIls ont toute les discussions avec la personne par sms, un imprimé de l'annonce du Boncoin, les tickets TRANSCASH inutilisable du coup.rnrnLe soucis c'est que les tickets on été payé en espèces de leurs économies donc pas de transaction entre la banque et le bureau de tabac.rnrnMon frère et moi on leur dis clairement que ils ont très peu de chance de ce faire remboursé par quelconque moyen, mais on essaye d'en savoir plus car je sais que la gendarmerie ou la police va en prendre note et sans plus. Sa serai 200e, je ne m'inquiéterai pas autant mais la on parle d'un smic...rnrnMerci d'avance pour les réponses rnrnDamien